



Vente de bien/menace/aidez moi svp

Par **jamsop**, le **29/03/2008** à **11:01**

Bonjour, voilà mon petit soucis, j'ai vendu mercredi dernier mon canapé cuir(certe se n'était un cuir supérieur mais un cuir quand meme), donc je le vendais 750€ une personne et venue le voir (deux fois) elle la toucher c'est assise,elle ma quand meme fait baisser a 600€, le lendemain elle na pas arreter de m'envoyer des message de menace, en me disant que c'était pas du cuir qu'elle exigé 300€ de remboursement parce qu'elle avait vu le meme a 600€ (hors en magasin il est a 899€), maintenant elle me menace de porter plaint et que tout serai a mes frais si je ne lui rends pas 300€. Que puis je faire?rnrna titre d'info le canapé etait en parfait etat sans taches ni trousrnrnmerci d'avance

Par **Jurigaby**, le **29/03/2008** à **14:22**

Bonjour.rnrnSi c'est bien du cuir et que vous ne l'avez pas trompé, vous ne risquez absolument rien.